



# APPEL D'OFFRES EN PHOTOGRAPHIE PROFESSIONNELLE

## Cahier des charges

### Préambule

Sise à la frontière de l'état du Maine (États-Unis), la ville de Pohénégamook est la porte d'entrée ouest de la MRC du Témiscouata. La municipalité, qui compte quelque 2 500 habitants, couvre une superficie de 349,4 km<sup>2</sup> traversée par la Route des Frontières (rte 289) qui relie ses trois cœurs villageois. Réputée pour ses paysages grandioses, pour sa légende du monstre qui sillonne les eaux du lac et pour son offre d'activités récréotouristiques, Pohénégamook est un lieu où il fait bon vivre que ce soit pour le temps des vacances ou pour s'y établir en permanence.

### Objet

La Ville de Pohénégamook veut agir pour stimuler la vitalité de sa région. Elle désire faire rayonner le Témiscouata comme destination de choix, autant sur la scène régionale que provinciale. Dans cette optique, elle souhaite constituer une banque de photographies qui pourra servir à la création d'outils promotionnels par la Ville et par ses partenaires, tels les associations touristiques, la MRC, les corporations de développement économique et les organismes paramunicipaux.

### Mandat

Le ou la photographe aura à prendre des images aériennes par **drone** de façon à présenter une vue d'ensemble et à mettre en valeur l'aménagement, l'esthétisme et/ou l'activité humaine des sites suivants :

- Camping municipal
- Plage municipale (incluant le jeu gonflable géant)
- Lac Pohénégamook (incluant le Belvédère de la croix)
- Club de golf Transcontinental
- Parc industriel (proximité de l'axe routier et ferroviaire, atouts de ce parc)

Des indications supplémentaires et les coordonnées des gestionnaires des sites ciblés seront fournis au photographe à la signature du contrat.

## Livrables

Les photographies devront être bien identifiées et présentées sur un catalogue numérique au plus tard le **2 septembre 2020**. La soumission d'au moins 15 images est souhaitée, parmi laquelle la Ville effectuera une sélection de 5 clichés. Les coûts détaillés, incluant les taxes applicables, devront figurer dans l'offre de services.

Les fichiers numériques des photographies sélectionnées devront être transmis à la Ville de Pohénégamook sur une clé USB ou par tout autre moyen équivalent.

Les images devront être en couleur et de haute qualité (300 dpi), sans filtres ni effets.

## Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation sont demandés pour une durée indéfinie, pour tous supports électroniques (site Internet, réseaux sociaux, vidéo-projections, conférences, etc.) et imprimés (outils promotionnels, affiches, etc.), dans tous les formats et en utilisant tout rapport de cadrage.

La Ville utilisera ces clichés à des fins promotionnelles, en particulier pour illustrer son Guide des attraits et services ainsi que ses outils de mise en valeur de son parc industriel.

Les tiers autorisés à utiliser les fichiers de la banque de photographies sont :

- Tourisme Bas-Saint-Laurent
- MRC de Témiscouata
- Tourisme Témiscouata
- COSMOSS Témiscouata
- Chambre de commerce de Témiscouata
- Corporation de développement économique du Transcontinental
- Entreprises, institutions et organismes de Pohénégamook

*Merci de nous faire parvenir votre offre de services par courriel à [mlabrecque@pohenegamook.net](mailto:mlabrecque@pohenegamook.net) au plus tard le 13 juillet 2020 à midi.*